

Sensations, complexe atteignant 38 m de hauteur à Strasbourg, est à structure bois associant le CLT et le poteau-poutre, avec planchers, façades, ainsi que noyaux d'ascenseurs et d'escaliers 100% bois. Il comprend une tour R+11 et deux tours R+8.

Le bois, l'avenir de la construction ?

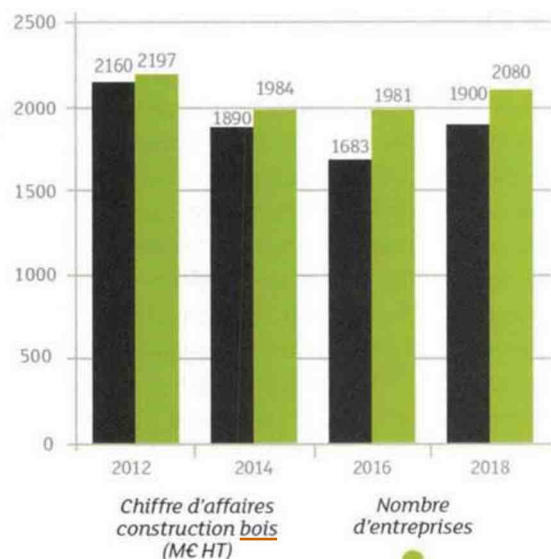
Le marché de la construction bois renoue avec la croissance. C'est l'idée générale qui ressort de la 5^e Enquête nationale construction bois, dont les résultats viennent de paraître. Découverte des principales tendances du secteur.

Deux ans après les chiffres plutôt mitigés de la précédente enquête (voir **BOIS**mag n°167), l'activité semble repartir dans le secteur de la construction bois, comme en témoignent les chiffres de l'Enquête nationale construction bois portant sur l'activité 2018. Réalisée par la Cellule économique de Bretagne et ses partenaires* auprès de plus d'un millier d'entreprises, elle affiche une belle croissance de l'activité dans plusieurs segments de marché, dont les extensions surélévations ou la construction de logements collectifs. Elle prouve de manière plus générale que le bois gagne globalement des parts de marché face aux autres matériaux, comme en témoignent les chiffres suivants.

Une majorité de petites entreprises, qui affichent un chiffre d'affaires en hausse

En 2018, 2 080 entreprises intervenaient dans le secteur de la construction bois et employaient 27 445 salariés. Au niveau de la typologie, les TPE et PME représentent encore le gros des troupes dans la construction bois puisque 60 % d'entre elles ont moins de 10 salariés, 22 % entre 10 et 19 salariés, et 18 % emploient plus de 20 personnes. Au niveau du chiffre d'affaires, les résultats sont positifs avec 1,9 milliard d'euros HT réalisés sur le marché de la construction bois en 2018, soit 13 % de plus qu'en 2016.

Évolution du nombre d'entreprises et du chiffre d'affaires construction bois depuis 2012.



Tour de France de la construction bois

Relégué à la seconde place en 2016, le Grand-Est retrouve sa place de 1^{re} région française avec un chiffre d'affaires de 367 millions d'euros réalisé par 220 entreprises, soit près de 20 % du chiffre d'affaires national. Dans cette région, comme en Bourgogne-Franche-Comté, la construction bois représente d'ailleurs plus de 60 % du CA global des entreprises, contre 50 % en Auvergne-Rhône-Alpes et en Centre-Val-de-Loire, et seulement 30 % en Île-de-France ! Sur la 2^e marche du podium, la région Auvergne-Rhône-Alpes affiche un chiffre d'affaires de 330 millions d'euros, réalisé par 371 entreprises. Tandis que la Nouvelle-Aquitaine se classe 3^e avec 208 millions d'euros de CA et 290 entreprises. En queue de peloton, l'Île-de-France et la Corse affichent un CA inférieur à 50 millions d'euros.

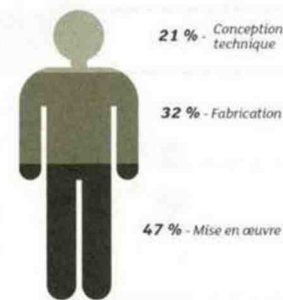
L'activité construction bois par région en 2018.



Des effectifs en légère hausse

Après un recul de 13 % entre 2014 et 2016, les emplois en construction bois renouent timidement avec la croissance (+ 3 %) avec cependant des disparités importantes selon les champs de compétences : s'ils augmentent dans les domaines de la fabrication (+ 3 %) et de la mise en œuvre (+ 5 %), la baisse est toujours de mise en conception technique (- 2 %). Des disparités qui reflètent les politiques d'investissements menées au sein des entreprises au cours des dernières années qui ont davantage porté sur les outils de fabrication afin d'optimiser la préfabrication et les process de production. En 2018, 72 % des entreprises possédaient un bureau d'études intégré et utilisaient un logiciel de conception technique, contre 70 % en 2016. Une hausse qui témoigne de la professionnalisation des entreprises, qui proposent de plus en plus une offre globale allant de la conception technique à la mise en œuvre sur chantier.

13 170 emplois

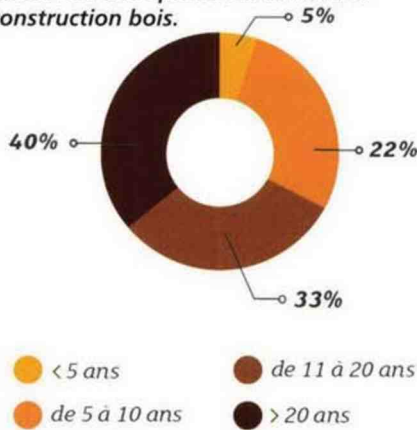


Répartition des emplois par champ de compétence.

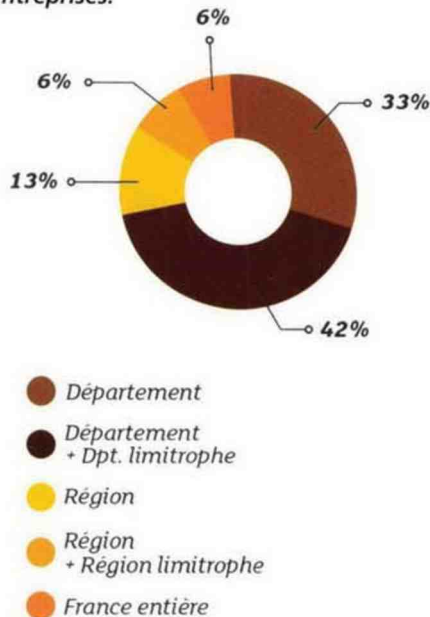
Des entreprises expérimentées

Les entreprises affichant plus de 10 ans d'ancienneté restent majoritaires et représentent aujourd'hui 73 % dans le secteur, contre 63 % en 2016. La part des entreprises de moins de 5 ans est restée stable, illustrant le faible nombre de nouveaux entrants sur le marché de la construction bois, sachant que seulement 1 % des entreprises ont moins de 2 ans d'ancienneté. Toutes interviennent majoritairement dans leur département et dans les départements limitrophes, avec un rayon d'intervention moyen de 116 km (contre 170 en 2014 et 158 en 2016). Seulement 6 % d'entre elles travaillent sur l'ensemble du territoire.

Ancienneté des entreprises sur le marché de la construction bois.



Zone géographique d'intervention des entreprises.



Le marché du logement reprend des couleurs

Avec 25 655 logements construits en bois en France en 2018, le marché repart à la hausse (+20 % par rapport à 2016). Une augmentation que l'on retrouve sur tous les segments de marchés, et plus particulièrement pour la construction de maisons individuelles en secteur groupé qui progresse de 49 %, permettant à la France d'atteindre son plus haut niveau de réalisations de logements en bois depuis 2014. Sur le plan régional, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine affichent leur dynamisme, comptant à elles deux 1/3 des logements construits en bois en France. Au total, les logements bois représentent 6,3 % de part de marché, contre 5,9 % en 2016. Les maisons individuelles dépassent les 10 % en secteur groupé et les frôlent en secteur diffus. Loin derrière, les logements collectifs ne représentent que 4,3 % du marché de la construction, malgré une hausse de 19 % entre 2016 et 2018.

Les extensions-surélévations progressent elles aussi de manière générale avec 10 840 réalisations en 2018, contre 9 930 en 2016. De nombreuses régions enregistrent une hausse des opérations, dont l'Île-de-France, le Grand-Est et le Centre-Val-de-Loire qui sont particulièrement dynamiques. À l'inverse, les parts de marché reculent dans quatre régions, et notamment en Occitanie et en Normandie, avec respectivement -21 % et -23 %.

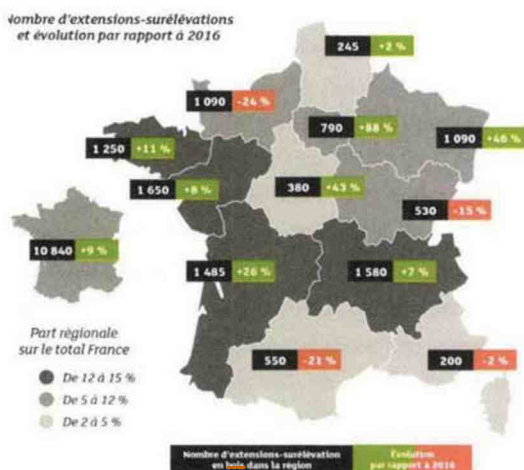
Nombre de logements construits en bois par région et part de marché 2018



Bilan plutôt positif pour les bâtiments non résidentiels

À l'exception des bâtiments agricoles, dont les surfaces construites reculent légèrement, passant de 1,6 à 1,5 million de m², le secteur du non-résidentiel se porte plutôt bien avec 3,42 millions de m² construits en 2018. Et les prévisions semblent optimistes avec des indicateurs à la hausse tous secteurs confondus (bâtiments agricoles, tertiaires et industriels) pour 2019.

MARCHÉ DES BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS						
FRANCE	2016		2018		EVOLUTION DES SURFACES CONSTRUITES ENTRE 2016 ET 2018	PRÉVISIONS 2019 (SOLDE D'OPINIONS)
	SURFACES RÉALISÉES EN STRUCTURE BOIS (M ²)	PART DE MARCHÉ	SURFACES RÉALISÉES EN STRUCTURE BOIS (M ²)	PART DE MARCHÉ		
Bâtiments tertiaires privés et publics ⁽¹⁾	1 048 500	10,7 %	1 145 000	10,5 %	↗	↗
Bâtiments agricoles	1 600 000	25,8 %	1 561 500	25,2 %	↘	↗
Bâtiments industriels et artisanaux	545 000	17,0 %	717 000	18,8 %	↗↗	↗
TOTAL NON RÉSIDENTIELS	3 193 500	16,7 %	3 423 500	16,3 %	↗↗	↗



L'ossature bois toujours plébiscitée

Si l'on parle beaucoup du CLT et des bois collés, c'est bien l'ossature bois qui domine toujours largement le marché avec 84% de parts de marché pour la construction de maisons individuelles, 83% pour les bâtiments collectifs et 75% pour les bâtiments tertiaires. Le poteau-poutre et les panneaux massifs contrecollés et contrecloués (dont le CLT) représentent respectivement 8% et 5% des constructions de maisons individuelles. Pour les bâtiments collectifs, les panneaux gagnent du terrain, passant de 4% en 2016 à 10% en 2018.

Vers plus de bois français ?

En 2018, 43% des achats de bois passaient par un réseau de distribution (45% en 2016), dont 35% pour les négoce et 8% pour les coopératives. Ce mode d'approvisionnement local, très prisé des petites entreprises, demeure la principale source d'achats de bois dans l'Hexagone, suivi de près par les scieries françaises (40%) dont la part est stable. Le reste des achats (17%) a été réalisé auprès des scieries étrangères, qui progressent de 2%. L'Allemagne est d'ailleurs toujours le principal fournisseur étranger de bois, devant l'Autriche et la Suède. Si la part des scieries étrangères a légèrement augmenté entre 2016 et 2018, cette tendance pourrait s'inverser dans les années à venir avec une demande de plus en plus forte en bois français de la part des clients des entreprises du secteur. Enfin, la certification des bois fait désormais partie intégrante de la politique des entreprises, avec un taux de certification de 94%, dont 88% pour PEFC et 12% pour FSC.

De belles perspectives pour 2019

Si l'année 2018 s'est plutôt bien déroulée pour les entreprises du secteur de la construction bois, l'année 2019 devrait suivre la même tendance, avec des prévisions optimistes pour la construction de logements et de bâtiments non résidentiels. 31% des entreprises interrogées prévoient en outre d'investir pour accroître leur production (29% en 2016) au cours des deux prochaines années et 52% d'entre elles prévoient d'embaucher sur des postes de mise en œuvre et de fabrication. De belles perspectives pour la construction bois, à confirmer avec les résultats de la prochaine enquête... Rendez-vous dans deux ans. ■

Adèle Cazier

* France Bois Régions, l'Union des métiers du bois de la Fédération française du bâtiment, et Afcobois.

Source: Enquête nationale de la construction bois